



CORPO ASSAS

INTERVIEW MASTER

*La Corpo vous présente son interview
avec le directeur des Masters Droit des
Affaires et Économie, et Économie du
Droit, le Professeur Deffains.*



A titre préliminaire :

Le professeur Deffains est directeur de deux masters distincts, d'une part le Master Droit des Affaires et Economie, d'autre part le master Economie du droit. Les juristes « purs » ne valident que le master droit des affaires, tandis que les économistes « purs » ne valident que le master Economie du droit. Toutefois, les M2 de ces deux masters sont quasiment identiques, ce qui permet aux quelques étudiants qui suivent le double cursus (les deux masters en parallèle) d'obtenir un double-master sans que cela soit trop lourd en M2. Ainsi, vous trouverez ci-dessous les présentations séparées de chacun de ces deux masters, mais gardez en tête qu'il est possible et conseillé, pour les étudiants titulaires d'une double-licence droit- économie, de postuler au double-cursus.

Master Économie du droit

Pourriez-vous présenter votre master économie du droit en quelques mots ?

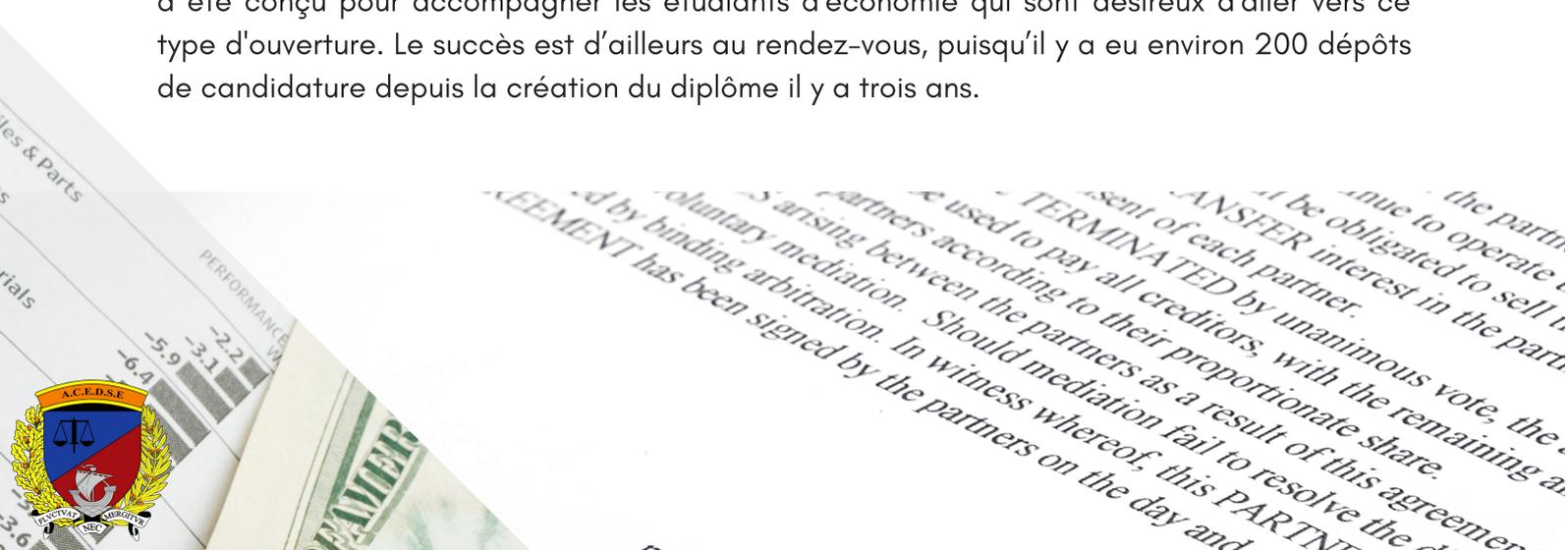
Le master économie du droit a été créé il y a 3 ans.

Ce diplôme vise à proposer aux étudiants une meilleure connaissance de l'environnement juridique, par exemple tout ce qui touche la concurrence et à la régulation du marché.

En réalité, le M1 est plutôt centré sur l'appréhension des outils techniques qui permettront ensuite d'ouvrir le spectre en M2 en appliquant ces outils à un nombre croissant de domaines du droit.

Quel est, à vos yeux, l'atout principal de cette formation ?

L'atout principal de cette formation s'apprécie au regard de la réalité économique et sociale contemporaine et de la demande du marché. En effet, ce diplôme existe car il traduit un besoin, celui des acteurs, des entreprises, des administrations et des cabinets d'avocats. Aujourd'hui, il est nécessaire de savoir aborder le fonctionnement de l'économie en ayant une bonne connaissance du fonctionnement des marchés et notamment du cadre juridique dans lequel les relations économiques et sociales se mettent en place. Ce diplôme a été conçu pour accompagner les étudiants d'économie qui sont désireux d'aller vers ce type d'ouverture. Le succès est d'ailleurs au rendez-vous, puisqu'il y a eu environ 200 dépôts de candidature depuis la création du diplôme il y a trois ans.



Pourriez-vous préciser les enseignements étudiés lors de ce cursus ?

Il existe d'une part des enseignements relativement classiques : des outils, instruments, et critères de jugement des économistes sur un certain nombre de disciplines telles que l'économie industrielle, les méthodes quantitatives, la microéconomie ou encore la macroéconomie. Cependant, l'originalité de ce diplôme est de proposer d'autre part des enseignements spécifiques à l'économie du droit, à l'évaluation des politiques publiques et des méthodes économiques appliquées au droit.

Il y a ainsi, en M1, un équilibre entre des instruments qui restent assez généraux et des enseignements vraiment spécifiques sur l'interdisciplinarité droit/économie. Le M2 est quant à lui réellement centré sur l'interdisciplinarité : les enseignements généraux se font de plus en plus rares au profit d'une plus grande spécificité.

Pourriez-vous nous préciser ce que les futurs étudiants apprendront dans le cours d'économie du droit comportemental ?

En M2, cette ouverture sur l'économie comportementale se justifie dès lors que l'on quitte le cadre théorique de la rationalité parfaite des agents. Les questions importantes lors de l'analyse économique du droit sont : Comment les acteurs économiques, les consommateurs, les producteurs, les décideurs au sens large s'adaptent-ils à leur environnement juridique ? Comment s'approprient-ils les règles ?

L'économie du droit comportemental va sur le terrain de la compréhension d'une forme de rationalité parfaite afin de comprendre de quelle manière les émotions, les pulsions peuvent guider nos choix, nos actions dans un environnement juridique. Elle va donc exercer une influence déterminante sur la production de la norme puisque vous n'allez pas agir de la même manière avec des gens parfaitement rationnels et ceux qui ne le sont pas.

Cet enseignement, qui apparaît en M2, est donc une ouverture méthodologique et thématique permettant d'aller beaucoup plus loin dans la compréhension des interactions entre le droit et l'économie.



Au sein du programme du master, les étudiants ont la possibilité d'effectuer des stages. Pouvez-vous nous expliquer leur durée et l'apport qu'ils constituent pour les étudiants ?

En M1, les étudiants vont avoir le choix entre faire un stage de 3 mois ou un « mini-mémoire » sur un sujet qui leur sera donné. Bien évidemment, l'intérêt du stage est d'avoir le pied dans une forme de réalité, de ne pas rester enfermé dans un cadre universitaire. Le master a énormément de partenaires, qui peuvent être des structures de droit très classique comme des cabinets ou des autorités de régulation, voire parfois des juridictions etc. Cependant, l'essentiel du stage se fait au niveau M2 puisque celui-ci est obligatoire – à moins d'être dans le parcours recherche, auquel cas il faudra rédiger un mémoire -. C'est un stage de 3 mois à 6 mois qui commence en avril et s'étend jusqu'à fin septembre. Cette première insertion dans le monde du travail représente un tremplin pour la suite, véritable nécessité lorsque l'on est dans un parcours professionnel.

Ce master est-il réservé aux étudiants issus d'un parcours universitaire purement économiste ?

Ce master est ouvert à des étudiants ayant un cursus d'économie, qu'ils soient issus d'universités, écoles ou administrations économiques et sociales. Il arrive parfois également que soient recrutés des étudiants n'ayant pas un cursus purement économiste mais dont le bagage économique est suffisant et le dossier de qualité.

Plus généralement, quelles sont, à vos yeux, les qualités et compétences requises pour accéder à votre Master et ensuite avoir toutes les chances de réussir ?

Pour accéder au diplôme, la qualité principale est d'être heureux de ce que l'on apprend à l'université. C'est également comprendre les réalités économiques dans lesquelles nous sommes amenés à évoluer, et faire preuve d'une certaine ouverture d'esprit.

Au vu du degré d'exigence de ce diplôme, il est essentiel que le parcours antérieur de l'étudiant soit crédible en termes de résultats. Il faut savoir pourquoi l'on va dans cette direction interdisciplinaire. En plus de ces compétences, la motivation de chaque candidat est attentivement examinée.



Les notes de la L3 sont-elles à vos yeux plus essentielles que celles des deux premières années de licence ?

Aujourd'hui tout est dématérialisé, on demande de constituer un dossier depuis le baccalauréat. Les étudiants sélectionnés se sont donc différenciés grâce à leur parcours global et non au vu de quelques notes de L3.

On entend souvent que les étudiants partis en Erasmus lors de leur L3 peuvent être défavorisés lors de la sélection en master à Assas, dans la mesure où ils n'ont pas suivi les mêmes matières que ceux restés à Assas. Est-ce le cas pour votre master ?

Lors de l'examen des candidatures, ce que je vois, c'est le parcours de l'étudiant dans son ensemble, je ne regarde pas les 6 derniers mois en me disant : est-ce qu'il était à Exeter ? est-ce qu'il était à Berlin ? Je dirais même qu'un étudiant faisant un programme Erasmus traduit une certaine ouverture d'esprit donc j'aurais plutôt tendance à dire, pour ma part, que ce n'est pas un frein.

Master Droit des affaires et Économie

Pourriez-vous présenter votre master droit des affaires et économie en quelques mots ?

Au niveau M1, c'est un master droit des affaires classique, il n'y a pas de spécificité puisque le but est vraiment d'acquérir un socle de connaissances solide.

Ensuite, durant le M2, on se dirige vers un dialogue interdisciplinaire, vers une lecture plus économique de ce droit des affaires à travers la pratique des blocs de la concurrence, du bloc fiscal, et du bloc judiciaire pour ce qui est du traitement des contentieux inter et intra entreprises. Le M2 permet aussi des ouvertures larges sur les grands débats contemporains, notamment tout ce qui est droit de l'environnement et droit du numérique parce qu'il est, là aussi, difficile de comprendre comment le droit évolue sans une bonne connaissance des réalités économiques dans lesquelles ont lieu ces évolutions juridiques.



**Les étudiants ont-ils la possibilité d'effectuer un stage dans le cadre de ce master ?
Si oui, quelles sont ses modalités ?**

Pour ce qui est du M1 droit des affaires en cursus standard, il n'y a pas de stage puisque les étudiants en double diplôme ne peuvent pas en faire deux en même temps. Cependant, il reste les mois d'été où l'on peut tout à fait être inscrit en stage à partir du mois de juin jusqu'au mois de septembre. En M2, le régime est le même que pour le master d'économie du droit : un stage obligatoire sur une période de trois à six mois.

Une fois diplômés d'un master 2 droit des affaires et économie, quelles voies empruntent généralement les étudiants ?

La moitié environ passe le barreau, avec un taux de réussite très élevé. L'autre moitié passe des concours ; l'intérêt se porte principalement sur les collectivités publiques au sens large, qui ont besoin de compétences de ce type, et sur les entreprises.

Enfin, si vous aviez un ou plusieurs conseils(s) à donner aux étudiants qui voudraient intégrer l'un de vos Masters, quels serai(en)t-il(s) ?

Le meilleur conseil que je pourrais vous donner est d'aimer ce qu'on fait et de s'y plonger avec ferveur. Je dirais aussi qu'il faut être sûr de sa motivation parce qu'on ne progresse bien qu'à partir du moment où on en a l'envie. Il ne faut d'ailleurs pas hésiter à se renseigner de façon à être sûr de la direction que l'on veut prendre.

**La Corpo Assas remercie le Professeur Bruno
Deffains de nous avoir accordé cette interview !**

